



Préparation et riposte aux situations d'urgence

Maladie à virus Ebola – République démocratique du Congo

Bulletin d'information sur les flambées épidémiques

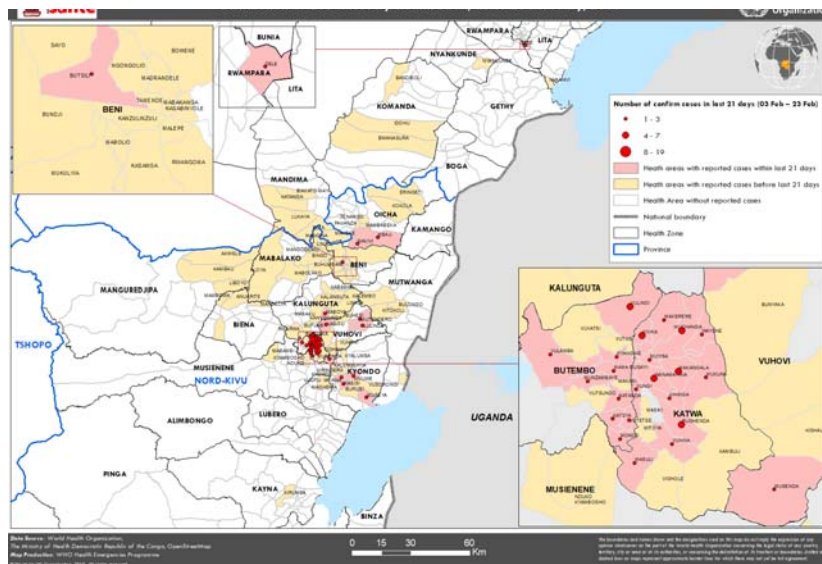
28 février 2019

La flambée de maladie à virus Ebola (MVE) se poursuit avec une intensité modérée. Katwa et Butembo demeurent les principales zones sanitaires inquiétantes, tandis que de petites grappes continuent d'apparaître dans diverses zones géographiquement dispersées. Au cours des 21 derniers jours (6 - 26 février 2019), 77 nouveaux cas ont été notifiés dans 33 secteurs de neuf zones sanitaires (Figure 1) : Katwa (45), Butembo (19), Vuhovi (4), Kyondo (3), Kalunguta (2), Oicha (1), Beni (1), Mandima (1) et Rwampara (1).

Même si l'incidence des cas tend à diminuer (Figure 2), la forte proportion de décès de cas confirmés signalés dans la communauté, ainsi que le nombre relativement faible de nouveaux cas parmi les contacts sous surveillance connus, pourraient accentuer le risque de nouvelles chaînes de transmission dans les communautés touchées. Les équipes de riposte doivent rester très vigilantes dans toutes les zones où l'incidence des cas et les activités de recherche des contacts reculent, afin de pouvoir détecter rapidement les nouveaux cas et d'empêcher la poursuite de la transmission. Suite aux attaques qui ont touché cette semaine les centres de traitement de Katwa et de Butembo, l'OMS collabore avec ses partenaires pour assurer la sécurité des patients et du personnel. Ces incidents perturbent la riposte sur de nombreux plans et pourraient également entraver les activités de surveillance sur le terrain.

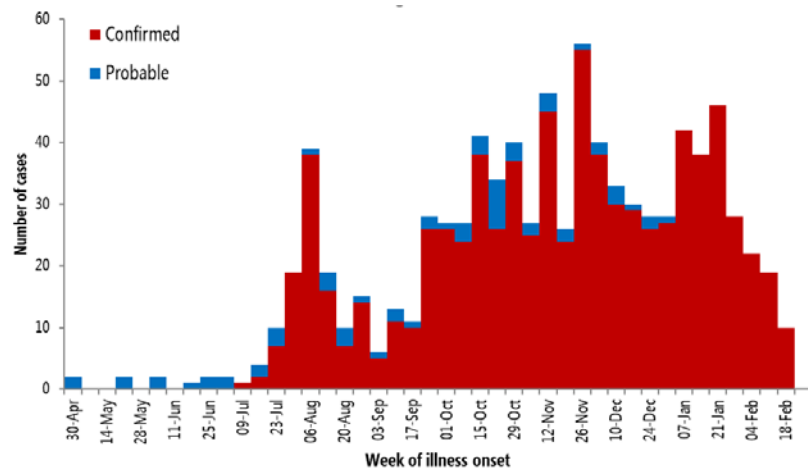
Au 26 février, 879 cas de MVE2 (814 confirmés et 65 probables) avaient été notifiés, dont 57 % (499) étaient des femmes et 30 % (264) étaient des enfants de moins de 18 ans. En tout, 119 des 301 secteurs sanitaires répartis sur les 19 zones sanitaires ont signalé des cas. Au total, 553 décès (taux de létalité : 63 %) ont été signalés et, au 19 février 2019, 257 survivants avaient été comptabilisés. Les bases de données de cas sont en train d'être nettoyées afin de corriger le nombre de décès et de survivants qui ont pu quitter les centres de traitement Ebola (CTE).

Figure 1 : Cas confirmés et probables de maladie à virus Ebola par secteur sanitaire, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en République démocratique du Congo, données au 23 février 2019



[Cliquer pour élargir la carte](#)

Figure 2 : Cas confirmés et probables de maladie à virus Ebola en fonction de la semaine d'apparition de la maladie, données au 26 février 2019*



Source : Ministère de la santé, République démocratique du Congo

*Les données des dernières semaines sont sujettes à des retards dans la confirmation et la notification des cas, ainsi qu'au nettoyage en cours des données ; l'évolution au cours de cette période doit être interprétée avec prudence..

Action de santé publique

Pour plus d'informations sur les actions du Ministère congolais de la santé, de l'OMS et des partenaires en matière de santé publique, veuillez consulter les derniers rapports de situation publiés par le Bureau régional OMS de l'Afrique :

[Rapports de situation sur la flambée de maladie à virus Ebola – République démocratique du Congo](#)

Évaluation du risque par l'OMS

L'OMS suit en permanence l'évolution de la situation épidémiologique et du contexte de l'épidémie pour s'assurer que l'appui à la riposte est

adapté à l'évolution des circonstances. À l'échelle régionale et nationale, les niveaux de risque restent très élevés, bien que le niveau de risque à l'échelle mondiale reste faible. Cette épidémie de MVE touche essentiellement les provinces du nord-est de la République démocratique du Congo, à la frontière de l'Ouganda, du Rwanda et du Soudan du Sud. Il existe un risque potentiel de transmission de la MVE aux niveaux national et régional en raison des nombreux voyages entre les zones touchées, le reste du pays et les pays limitrophes pour des motifs économiques et personnels, et à cause de l'insécurité. Le pays est actuellement confronté à plusieurs autres épidémies (choléra, poliomyélite dérivée de souches vaccinales, paludisme et rougeole, par exemple) et à une crise humanitaire prolongée. De plus, l'insécurité au Nord-Kivu et en Ituri continue d'entraver la mise en œuvre des activités de riposte.

Comme le risque de propagation nationale et régionale est très élevé, il est important que les provinces voisines et les pays limitrophes renforcent leurs activités de surveillance et de préparation. Le Comité d'urgence du Règlement sanitaire international (RSI 2005) a indiqué que le fait de ne pas intensifier ces activités de préparation et de surveillance entraînerait une détérioration de la situation et favoriserait la propagation. L'OMS continuera de collaborer avec les pays voisins et les partenaires pour s'assurer que les autorités sanitaires sont en état d'alerte et prêtes à riposter sur le plan opérationnel.

Conseils de l'OMS

Trafic international: Sur la base des informations actuellement disponibles, l'OMS déconseille d'instaurer des restrictions aux voyages ou aux échanges commerciaux avec la République démocratique du Congo. Il n'existe actuellement aucun vaccin homologué pour protéger les populations contre le virus Ebola. Par conséquent, il n'est pas raisonnable d'exiger un certificat de vaccination anti-Ebola pour limiter la circulation transfrontalière ou la délivrance de visas aux passagers quittant la République démocratique du Congo. L'Organisation continue de surveiller attentivement les mesures prises pour les voyages et le commerce en relation avec cet événement, effectuant les vérifications nécessaires le cas échéant. Pour le moment, aucun pays n'a pris de mesures entravant sensiblement les voyages internationaux à destination ou en provenance de la République démocratique du Congo. Les voyageurs doivent demander conseil à leur médecin avant de partir et respecter les règles d'hygiène.

Pour de plus amples informations, voir :

[La riposte à Ebola en République démocratique du Congo risque de faiblir](#)

[SAGE interim recommendations on vaccination against EVD, 20 February 2019 \(en anglais\)](#)

[Déclaration sur la réunion du Comité d'urgence du RSI d'octobre 2018 à propos de la flambée de maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo](#)

[Recommandations provisoires pour les vaccins anti-Ebola](#)

[WHO recommendations for international travellers related to the Ebola Virus Disease outbreak in the Democratic Republic of the Congo \(en anglais\)](#)

[Maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo – Préparation opérationnelle dans les pays limitrophes](#)

[Aide-mémoire sur la maladie à virus Ebola](#)

¹ Le nombre de cas est susceptible de changer en raison des reclassements en cours, des enquêtes rétrospectives et de la disponibilité des résultats de laboratoire.

Liens connexes

[Rapports de situation sur l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo](#)

[Previous outbreaks of Ebola virus disease in the Democratic Republic of the Congo \(en anglais\)](#)

[En savoir plus sur la maladie à virus Ebola](#)

[Bulletins d'information sur les flambées épidémiques : maladie à virus Ebola \(archives\)](#)

[Aide-mémoire sur la maladie à virus Ebola](#)

[Maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo – Préparation opérationnelle dans les pays limitrophes](#)

À propos

[Directeur général](#)

[Assemblée mondiale de la Santé](#)

[Conseil exécutif](#)

[États Membres](#)

Liens rapides

[Programmes de l'OMS](#)

[Questions fréquentes](#)

[Emploi](#)

Régions de l'OMS

[Afrique](#)

[Amériques](#)

[Asie du Sud-Est](#)

[Europe](#)

[Méditerranée orientale](#)

[Pacifique occidental](#)

© 2019 OMS